



**DIRECTION REGIONALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS DE LA REUNION**

Service Général

7, AVENUE DE LA VICTOIRE

97488 SAINT-DENIS CEDEX

Site Internet : www.douane.gouv.fr

SAINT-DENIS, LE 15 SEPTEMBRE 2019

Plan de classement :

Affaire suivie par : Muriel BLANC

Téléphone : 02 62 90 81 27

Télécopie : 02 62 41 09 21

Mél : muriel.blanc@douane.finances.gouv.fr

Mél service : dr-reunion@douane.finances.gouv.fr

Objet : Nomination d'un nouveau chef de pôle Action Economique

J'ai le plaisir de vous informer de la nomination de M. **Patrice PAUSE**, inspecteur principal de 2ème classe, en qualité de chef du pôle Action Economique, en remplacement de Mme Julie BONNEAU.

M. PAUSE prendra ses fonctions le 1^{er} octobre 2019 à la direction régionale des douanes, et sera joignable à compter de cette date aux coordonnées suivantes :

02 62 90 81 44

06 92 66 58 24

patrice.pause@douane.finances.gouv.fr

Il sera plus particulièrement chargé des questions de réglementation douanière et fiscale (octroi de mer) ainsi que de la communication de la direction régionale.

L'administrateur supérieur des douanes,
directeur régional à La Réunion,

Patrice VERNET